



LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

La remontée du Courant polaire Pêche au Groënland

I. — Influence du courant polaire sur la pêche à Terre-Neuve

Nous avons vu que la véritable et principale cause de la disparition du poisson pendant une saison qui de chaque été, s'étend peu à peu sur l'automne, par exemple en 1927 et 1928, c'est la perturbation de l'habitat morutier par suite de l'insuffisance polaire.

Faut-il attendre la reprise, les bras croisés, et désarmer lorsque le même mouvement d'eau, se reproduisant, ramènera les mêmes effets ?

Quand un fleuve se tarit, si l'on veut retrouver de l'eau, il n'est que de remonter vers la source.

La morue possède un aviron de queue qui lui permet de faire de la route. Pendant le grand déplacement de morue rognée que l'on a observé en 1928 durant les mois de mars et d'avril, le long de l'accord des chalutiers, au Sud du Grand Banc, le mouvement de progression des bancs a pu être suivi pour ainsi dire pas à pas. Il atteignait six milles par jour avec quelques arrêts au début, lorsque le poisson tentait de pénétrer sur les fonds de moins de 100 mètres.

Cette morue n'était-elle pas en marche pour remonter le courant labradorien ?

Si cette hypothèse est exacte, on doit en trouver trace dans les statistiques comparées, en particulier dans les pourcentages des divers armements en ce qui concerne les captures annuelles.

En particulier Terre-Neuve qui pêche plus au nord, et pratique la côte labradorienne, le Canada qui suit les mêmes errements, et dont les côtes dans ces années mauvaises subissent un régime très différent de celui des Bancs, doivent par contre accuser un pourcentage supérieur dans les années déficitaires pour la France et inversement.

Si au contraire l'abondance d'eau polaire est sans importance, le pourcentage de la pêche n'a aucune raison de varier dans le même sens que les marées de salinité ou de transgressions atlantiques maximum.

Que nous disent donc les statistiques ?

Années	Terre-Neuve	France	Canada
1885	50 o/o	16 MIN.	34
1887	43	23 MAX.	34
1894	44	9 MIN.	28
1898	46	17 MAX.	21
1904	49	12 MIN.	25
1910	35	29 MAX.	23
1913	50	21 MIN.	17
			(la guerre)
1917	62	7	20
1921	54	17 MIN.	18
1925	40	28	19

Il sort de ces chiffres d'une façon nette que le pourcentage de Terre-Neuve augmente bien comme nous le pensions, lorsque celui de la France diminue, et les mouvements sont en corrélation avec les dates des maximums de transgression chaude.

C'est bien une confirmation de la théorie exposée.

II. — La pêche au Groënland

Mais il y a mieux, et nous pouvons maintenant remonter plus haut encore, jusqu'au-delà du Détrict de Davis.

En 1927, un cargo à vapeur anglais, le *Helder*, monté par des Norvégiens pêchant à l'aide de barques à moteur, est allé au Groënland, sur le Banc Fyllas ; 36 doris à moteur, nous dit-on, capturent le poisson. Des petits chalutiers aménagés comme chasseurs transportaient le poisson frais à Hull. Le trop plein était congéleé à bord et fut débarqué et vendu au cours de l'hiver pendant le désarmement. En 1928, le cargo frigorifique retourna au Groënland. La pêche, comme en 1927, fut excellente.

En 1928, Paimpol a armé trois goélettes, dont deux, le *Goëlo* et la *Manon* ont fait leur première pêche en Islande et la seconde au Groënland : pêche du bord, à la ligne à main, suivant la mode islandaise. La première goélette a passé directement d'Islande au Groënland, et après avoir doublé le 23 mai le Cap Farewell, a mis douze jours à parvenir au Banc Fyllas, gênée par les glaces qu'elle dut contourner longuement par le Sud. La deuxième, partie de Paimpol le 26 mai, arriva au Banc Fyllas le 18 juin, 14 jours après l'autre qui n'avait encore rien fait à cette date. Les glaces avaient disparu. Les deux navires signalent que pendant tout leur séjour, jusqu'au 2 août, le courant portait au N. N.-W. et que la dérive était de 10 à 12 milles par jour, ce qui représente environ 0 n 5 à l'heure. Le temps était brumeux, mais la brume était sèche, et presque chaque jour, il y avait une éclaircie de quelques heures. Les deux bâtiments n'ont pas quitté le Banc Fyllas, et ont pêché par fonds de 50 à 20 mètres ; gros galets ronds et goémons, pas de roches. Pendant leur retour en août, du Banc Fyllas au Cap Farewell, il n'y avait aucune glace en vue.

Ce renseignement, joint à celui de la dérive du courant, est très caractéristique. On sait que le courant labradorien provient du détroit d'Hudson et de la Baie de Baffin, en respectant, dans le détroit de Davis, la côte occidentale du Groënland, en même temps qu'une autre dérive polaire glisse le long de la côte orientale du Groënland, jusqu'au Cap Farewell. Entre les deux, les goélettes signalent un courant remontant du S. S.-E. au N. N.-W. qui semble bien être une transgression chaude (tout est relatif). Dans certaines années d'insuffisance polaire comme 1928, ce courant peut fort bien acquérir une importance spéciale, d'où cet arrêt de la descente des icebergs vers le Sud, que l'on a remarqué de fort bonne heure à Terre-Neuve.

C'est un afflux d'eau plus tiède qui amène la morue sur le Banc Fyllas. Remarquons, en effet, que toutes les glaces qui encombraient le détroit le 23 mai n'existaient plus le 18 juin ; que la goélette arrivée la première n'a rien fait jusqu'au 19 juin ; qu'à partir de ce moment les deux navires ont pêché tant qu'ils ont voulu, puisqu'ils sont partis pleins et à bout de sel au bout de 42 jours de pêche, favorisés il est vrai, par un temps toujours maniable, petite brise dominante du N.-E., sans coup de vent.

Au passage, les goélettes ont aperçu le *Helder*, non loin de Gotaab, la pêche avait lieu avec des pirogues à moteur, et pas grands fonds si l'on en croit la carte. Les pirogues se déplaçaient parallèlement en

mouillant leurs cordes (?) jalonnées ou soutenues (?) par de nombreuses bouées. La flottille se rapprochait du Banc Fyllas à mesure que la saison avançait. La région ne donnant pas de boette, les cordes devaient être boettées avec de la boette congélée.

Ce qu'il faut retenir de ces renseignements, c'est que nos deux goélettes, à la ligne à main ont fait leur plein en 42 jours. Quand on songe à ce qu'ont fait nos voiliers, en fin juin et juillet sur le Grand Banc, nous sommes édifiés, et nous répéterons avec plus de certitude encore nos conclusions :

Jadis, les pêcheurs, en voyant fuir leur gagne pain, se posaient anxieusement la question :

Où va la morue et reviendra-t-elle ?

Aujourd'hui, expérience et théorie sont d'accord pour répondre : Il n'y a pas à Terre-Neuve d'année sans poisson ; il y a des étés sans morue adulte par insuffisance d'eau polaire. La disparition sera d'autant plus durable que les circonstances seront plus longtemps défavorables, mais on retrouve la morue, en remontant le courant polaire sur les fonds qui lui plaisent partout, et qui se trouvent baignés par une eau habitable pour elle.

COMMANDANT BEAUGÉ.

L'EAU BLANCHE

Ses conséquences sur la pêche en 1928

L'eau blanche ! L'eau noire ! L'eau grasse ! J'avoue que lorsque l'on m'en parla pour la première fois je restai assez sceptique ; puis lorsqu'un jour de juillet 1927 je traversai entièrement le Platier, recouvert en effet d'une nappe d'eau blanche, je dus bien convenir que cette couleur n'était pas simplement due à un effet solaire. D'autre part le Platier, si fréquenté d'habitude par les voiliers, était absolument désert : tous les bâtiments couraient après l'encornet, des R. R. à l'aiguille de déclinaison et délaissaient le Platier, où la présence d'eau blanche chassait l'encornet. En août 1927, l'eau du Platier reprit sa teinte à peu près naturelle vert sombre ; mais la saison était trop avancée, l'encornet ne reparut pas.

En 1928, l'eau blanche se répandit dès juillet sur tout le S.-O. du Platier et l'encornet s'y montra à peine.

Il y eut de l'eau blanche au Trou Baleine et sur le Banc Baleine ; le Chenal du Flétan fut la limite Ouest de cette eau blanche. Les Virgin furent épargnés, mais il y eut de l'eau blanche à l'Aiguille de déclinaison. L'eau blanche sembla gagner et s'écouler vers le N.-E., et à la fin de septembre, dans la partie E. du Grand Nord, il nous sembla trouver encore de l'eau presque blanche.

L'épaisseur de l'eau blanche atteint de 15 à 20 mètres. Elle dépose sur les orins des lignes, une sorte de mucus blanc qui les teinte, et permet ainsi de mesurer l'épaisseur de la couche. Les observations microscopiques ne nous ont pas permis de déceler les organismes qui colorent ainsi l'eau de mer. L'encornet fuit cette eau, soit qu'elle éloigne les animaux dont il se nourrit, soit que l'opacité de l'eau les lui masque.

L'eau grasse est due à la présence de méduses dont la chair gélatineuse rend l'eau grasse.

Il existe, dit-on, un certain ordre dans lequel ces différentes eaux se succèdent en surface, et s'étagent même en profondeur.

L'eau blanche ne disparaît pas comme une eau de surface entraînée par un courant, elle semblerait, dit-on, s'enfoncer sur place.

Il serait intéressant que chaque capitaine fixât ses observations à ce sujet, afin de nous permettre au cours de la campagne prochaine de résumer tout ce qui nous sera dit.

Est-il vrai que l'encornet peut se trouver en eau blanche, à une profondeur plus grande que celle à laquelle il est habituellement pêché à la turlutte ?

* *

La campagne 1928 des voiliers fut désastreuse par suite de l'étendue anormale de cette eau blanche. Au lieu de s'épuiser en courses décevantes, beaucoup de voiliers durent se résoudre à pêcher aux bulots et s'établirent à demeure aux abords Ouest du Platier.

Notons en passant, l'initiative de certains bâtiments qui vinrent à Saint-Pierre chercher de l'encornet salé.

Aux Virgin Rocks, les Portugais eurent toujours suffisamment d'encornet, sauf au début de septembre où ils furent obligés faute de boette et de poisson de revenir sur le Platier.

COMMANDANT GUYADER.

Les Ondes courtes

Le Navire-Hôpital a fait pendant toute la campagne 1928 des essais très réussis de transmissions directes par T. S. F. entre la France et les Bancs, en utilisant des ondes courtes de 16 à 35 mètres avec une puissance de 500 watts à 1 kw.

Nous avons été en relations constantes toutes les nuits avec Le Havre, et rien n'a pu interrompre notre service : parasites violents dûs à des orages proches, aurore boréale, trafic intense de groupes de chalutiers.

Les ondes courtes réalisent donc un mode de communication sûr, qui dans un avenir prochain remplacera certainement les transmissions sur ondes longues, en diminuant aussi singulièrement les transmissions actuelles par câbles.

Avec une puissance infime de 50 à 100 watts, et avec des dispositifs très simples et peu coûteux on peut obtenir des résultats d'émission et de réception remarquables. Pendant toute la durée de notre traversée France-Amérique, nous avons été en relation avec un poste d'amateur, dont la puissance d'émission n'était que de 50 watts, et notre amateur avait constitué son poste d'émission à ses frais pour un prix très modique.

Au point de vue secret des communications de pêche, les ondes courtes réalisent pour les chalutiers, un moyen merveilleux de converser.

En effet la gamme de 10 m. à 100 mètres, sur laquelle peuvent se faire les émissions, est très étendue, quoique déjà scindée en plusieurs séries attribuées les unes à la radiodiffusion, les autres aux services fixes.



Sur cette gamme, il est, par suite, facile, selon les jours et les heures, de convenir d'une certaine longueur d'onde de communication pour les transmissions de service, et l'observateur non prévenu a bien peu de chance de saisir un message assez court transmis dans ces conditions.

Le repérage des transmissions d'ondes courtes par gonio est à peu près impossible avec les appareils actuels.

Ces ondes sont très peu affectées par le fading ; avec une lampe haute fréquence et 2 basses fréquences le poste du Havre est entendu sur les Bancs casque sur table.

Les transmissions dont il est question ici sont des transmissions de nuit sur tout le trajet des ondes, les transmissions ou plutôt les réceptions de jour sur 18 à 20 mètres quoique possibles n'ont cependant pas la régularité des réceptions de nuit.

COMMANDANT GUYADER.

Echos de "chez nous"

Région Normande

Fécamp. — Mlle Marie-Louise Tanqueray, de Valmont, élève de l'Institution Sainte-Marie, à Fécamp, vient de subir avec succès les examens du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement supérieur, section générale, devant la Commission du Havre.

— M. Adrien Fleury, élève de l'Institution Saint-Nicolas d'Ygny, a été reçu Officier Horticole aux examens du Centre d'Horticulture de Versailles.

Collège de garçons de Fécamp. — Baccalauréat. — Sont définitivement reçus : Nouveau Régime. Section A : Jules Bajard, Féidia Julia.

Section B : Pierre Lemaitre, mention Bien.

Accident de bicyclette. — Marceau Langlois, 14 ans 1/2, passait à bicyclette rue Jacques-Huet, lorsqu'il heurta accidentellement le trottoir. Le cycliste fut rejeté sur une automobile qui passait au même instant et blessé à la tête et à la jambe gauche.

Accidents du travail. — Mme Geneviève Lottin, domiciliée route de Cany, a eu la main droite prise sous le rouleau d'une machine. Sérieusement blessée, Mme Lottin devra interrompre son travail pendant environ trois semaines.

— Napoléon Larcher, 60 ans, manœuvre, domicilié rue Paul-Vasselin, a été blessé à la main droite par une scie circulaire. M. Larcher a dû subir l'amputation de l'annulaire droit.

Médaille militaire. — La médaille militaire vient d'être décernée à M. Charles-Paul Malandin, domicilié à Fécamp, 32, rue de l'Inondation, et à M. Joseph Lethuillier, de Maniquerville.

Affaire de coups. — M. Adolphe Leroux, 42 ans, journalier, domicilié rue des Murs-Fontaines, fut pris à partie par deux jeunes gens, Roger Levieux, 19 ans, saurin, quartier Saint-Ouen, et Maurice Martot, 21 ans, journalier, à Toussaint. Ceux-ci le frappèrent violemment à la tête. Levieux, qui était pris de boisson, se fit principalement remarquer par sa brutalité.

Suicide. — M. Etienne Canu, 24 ans, domicilié, 18, rue d'Etretat, s'est suicidé en se jetant du haut de la falaise, entre Grainval et Fécamp. Le désespéré, marié et père d'une fillette, a mis fin à ses jours par suite de chagrins intimes.

Arrestations. — En vertu d'une contrainte par corps, fixée à 3 jours de prison pour non paiement d'une amende infligée pour ivresse, les gendarmes ont arrêté le nommé Gustave Léronde, 30 ans, docker, sans domicile fixe.

— Clovis Robert, 68 ans, docker, sans domicile fixe, qui faisait l'objet d'une contrainte par corps fixée à 2 jours de prison pour ivresse, a été également arrêté.

Vol. — M. André Leseigneur, domestique, domicilié route de Rouen, était occupé à la gare de Fécamp, lorsqu'il constata la disparition d'une somme de 40 francs placée dans son gilet. Plainte fut déposée au commissariat de police. Le coupable fut bientôt découvert. Il s'agit d'un camarade de travail de M. Leseigneur, Roger Levieux, 19 ans, saurin, domicilié quartier Saint-Ouen.

Interrogé, Roger Levieux a reconnu les faits.

Vol. — M. Marcel Leclerc, directeur de l'Ecole Jules-Ferry, a porté plainte au commissariat de police pour vol d'un rosier planté dans un jardin situé devant l'école.

Acte de probité. — M. Roger Hébert, domicilié rue Louis-Caron, a trouvé un portefeuille qu'il s'est empressé de déposer au commissariat de Police. Le portefeuille a été remis à son propriétaire, M. Maguard, sujet anglais, actuellement en villégiature à Fécamp.

Vagabondage. — Les gendarmes ont arrêté, pour vagabondage, le nommé Joseph Vidal, originaire de Boulogne-sur-Mer. Vidal sera conduit au Havre pour être mis à la disposition du Procureur de la République.

Renversé par une automobile. — M. Benjamin Guéry, 56 ans, cantonnier, domicilié 99, rue Queue-de-Renard, fut renversé par un automobiliste, M. Armand Tras, représentant de commerce, demeurant à Lille.

M. Guéry, qui avait le bras gauche fracturé et était sérieusement contusionné aux jambes et à la poitrine, fut aussitôt transporté chez M. le docteur Dupont qui lui donna les premiers soins.

Mariage. — M. et Mme Joseph Paillette, M. et Mme Canu font part du mariage de leurs enfants, neveu et nièce, Fernand et Madeleine. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de Ganzeville.

Deuil. — Mme Paul Bretteville, femme de M. Paul Bretteville, co-directeur du « Réveil d'Yvetot », est décédée prématurément à l'âge de 37 ans.

Mme Paul Bretteville, née Alice Renault, était la fille de feu M. Renault, conseiller général, courtier maritime.

St-Pierre-en-Port. — M. Léon Sébire, âgé de 64 ans, domicilié chez son gendre, M. Auguste Maze, jardinier à Saint-Pierre-en-Port, s'est tué en se tirant une balle de revolver à la hauteur de l'oreille droite.

Le désespéré souffrait depuis deux ans d'une maladie incurable et avait déjà tenté de mettre fin à ses jours.

Le Havre. — Un violent incendie s'est déclaré dans le grand hangar de la Compagnie Worms, situé quai de l'Yser. Le feu s'était communiqué dans des ballots de fils de chanvre et prit aussitôt une extension très rapide.

Le bâtiment, d'une longueur de 120 mètres et large de 50, fut entièrement la proie des flammes, ainsi que les marchandises qui s'y trouvaient. Un bâtiment voisin où se trouvaient situés des bureaux de chemin de fer fut également détruit.

Les dégâts de ce sinistre, bien que non évalués, sont cependant considérables et peuvent atteindre 4 à 5 millions.

Vol à main armée. — Deux individus se présentaient chez M. Paul Guillet, restaurateur et changeur, établi au Havre, rue Amiral-Courbet et 23, boulevard Amiral-Mouchez, pour faire changer une centaine de livres sterling. Soudain les deux hommes sortirent un revolver qu'ils braquèrent sur le changeur. En même temps, ils lui jetaient à la face un flacon de chloroform, puis ils s'emparèrent d'une somme de 36.000 francs.

Leur coup fait, les deux bandits s'enfuirent. Grièvement blessés, ils purent être arrêtés peu après. Il s'agit de deux polonais, Léon Riy, 20 ans, et Robert Keller, 18 ans, nés tous deux à Varsovie.

Région Bretonne

Saint-Malo. — CONSEIL MUNICIPAL. —

Ecole de Rocabey. — Il y a 355 élèves à l'Ecole des garçons, et un huitième poste d'adjoint est nécessaire. Le Conseil vote les crédits pour l'indemnité de logement.

Indemnité des pompiers. — L'indemnité des pompiers pour les incendies est portée à 4 francs l'heure en jour et à 6 francs la nuit.

Chef de musique. — Le traitement de M. Lamy, d'abord fixé à 8.000 francs, est porté à 10.000. Le Conseil vote en outre les

fonds pour payer les casquettes des musiciens.

Curage du Routhouan. — La dépense évaluée à 170.000 francs, sera payée par l'Etat pour une moitié, et pour l'autre moitié par Saint-Malo (40.000), Saint-Servan (25.000), Paramé (15.000), la Guerre 5.000.

Le Conseil ratifie cet accord en ce qui concerne Saint-Malo et décide la mise à l'étude d'un projet prévoyant la transformation du Routhouan en égout qui desservirait toute la partie de Saint-Malo comprise entre la Montagne Saint-Joseph, le Chemin-Pavé et le Champ de Courses. Cet égout rejoindrait le réseau de Saint-Servan pour se déverser au-delà de Solidor.

Pensions des anciens retraités. — Les pensions des anciens retraités seront revues et calculées sur le taux des salaires en 1925.

— Un secours de 300 francs est accordé à Mme Lemercier, veuve d'un agent de police.

Sapeurs-pompiers. — La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers a été accordée aux sapeurs-pompiers de l'arrondissement de Saint-Malo dont les noms suivent :

MM. Ollivier, sergent à Châteauneuf; Boisivon, sergent-major à Paramé; Loisel, sapeur à Saint-Pierre de Plesguen; Huet, sergent à Saint-Pierre de Plesguen; Simonet, caporal à Saint-Pierre de Plesguen; Cotrel, sergent-major à Saint-Pierre de Plesguen; Almand, sapeur à Saint-Servan; Donné, sergent à Saint-Malo.

Baccalaureat en Droit. — M. Jacques Lemoine, fils de M. Lemoine-Lemaître, directeur de « La Principale Agence », vient de passer avec succès l'examen de deuxième année de licence devant la Faculté de Droit de Rennes.

Saint-Servan. — Une somme de 835 fr., produit d'une collecte faite à l'Office des actions de grâces, qui a été célébré en l'église anglicane, pour la guérison de S. M. le roi d'Angleterre, a été remise par M. Arthur Cornish, prêtre, à M. le Maire de St-Servan, pour l'hôpital du Rosais.

Dinard. — Jean Poulchasse, 23 ans, ancien chauffeur au service de la maison Corbin Jacob, se présenta chez M. Braun, imprimeur, où il vint plusieurs fois en course de la part de Beau-Vallon, dit qu'il a oublié 500 francs pour un paiement à la Banque Boutin. On les lui versa immédiatement. Il va chez Mme Leroy, restauratrice, sur sa bonne mine on lui prête 100 francs, etc.

Mais tout a une fin, et Jean Poulchasse, originaire de Vannes (Morbihan), est arrêté et conduit à Saint-Malo.

Vol de bicyclette. — M. Julien, demeurant à Dinard, chemin de Feuvrettes, vient à la Gare à bicyclette, laisse son vélo à la porte des messageries, rentre au bureau, reste deux minutes, sort, mais plus de bicyclette.

Abus de confiance et violences. — Mme Viot, de Dinard, doit 248 fr. à Mme Postel, épicière, qui les lui réclame. Pour toute réponse elle obtient des insultes, des coups et sans le secours de sa bonne, Marie Pauvel, elle aurait été mise fort à mal.

Escroquerie. — Le nommé Husson, sans travail actuellement, connaissant les tenanciers du débit Foligné, 64, Grande-Rue, à Dinard, s'en alla leur demander en prêt 50 francs qu'il a oublié de rendre. Il a disparu de Dinard.

Cancal. — Le jeune Eugène Girard, qui venait de se baigner, vit une fillette, qui jouait sur le quai de l'Epy, tomber à l'eau, haute à cet endroit de plusieurs mètres.

N'écoutant que son courage, il plongea à plusieurs reprises et fut assez heureux pour saisir l'enfant au moment où elle allait couler. Quelques jours auparavant, dans des circonstances identiques, le même sauveur s'était courageusement porté au secours d'une autre petite fille, également sur le point de se noyer, et qu'il avait arraché à la mort en la saisissant par les cheveux.

L'autorité maritime procéde, en ce moment, à une enquête, dans le but d'obtenir au jeune Girard, la récompense qu'il nous paraît avoir si bien méritée. Le jeune Girard est orphelin de père et de mère.

St-Jouan-de-l'Isle. — M. Crespel est nommé comme notaire à St-Jouan-de-l'Isle, en remplacement du regretté M. Ruellan.

AVIATION

Saint-Louis. — Aviateurs américains Jakson et Oblyen tentent établir record endurance avec ravitaillement. Ils étaient dans la matinée du 29 juillet, à leur trois cent cinquante-septième heures de vol et continuent.

Saint-Louis. — L'aviateur Robin, sur son avion « Saint-Louis », a atterri. Il volait depuis le 13 juillet, et a accompli quatre cent vingt heures de vol, battant le record durée de cent soixante-quatorze heures.

— Au cours de son entraînement, en vue de la Coupe Schneider, le lieutenant Bonnet, recordman de vitesse en avion, a fait une chute et s'est tué.

Aéronautique

Le *Graff-Zeppelin* partit de Friedrichshafen, le 1^{er} août, à 5 heures ; il survola Lyon vers 11 heures. — Le 2 août, le *Graff-Zeppelin* survola Cadix, à 6 heures, et s'engagea ensuite au-dessus de l'Océan. — A 21 heures, il radiotélégraphia directement en donnant sa position, 80 milles au Sud des Açores, marchait à une vitesse de 45 milles à l'heure et comptait arriver le dimanche matin à Lakehurst. — Le 4 août, le *Graff-Zeppelin* se trouvait, à 4 heures, à 125 milles à l'Ouest des Açores, et marchait à la vitesse de 55 milles à l'heure. — Lakehurst, 5 août. Le *Zeppelin* a atterri à 20 h. 52, accomplissant le parcours Friedrichshafen-Lakehurst en 92 heures 40 minutes.

Lakehurst. — 8 août. — *Zeppelin* parti à minuit 39.

Nouvelles maritimes

Dehais Pierre, chef-sauteur à bord du chalutier *Rorqual*, a disparu du bord dans la nuit du 31 juillet, vers 23 heures. On suppose qu'il a dû tomber dans le Barachois et se noyer. Ce marin était né le 21 octobre 1889, à Eletot, et sa famille habite Senneville, près Fécamp. Il laisse une veuve et trois enfants.

— Hédé Lucien, de Saint-Briac, a disparu en mer, sur les Bancs de Terre-Neuve, dans son doris. Il était âgé de 25 ans et laisse une veuve et trois enfants.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Sud de l'Île de Saint-Pierre, 46° 45' 7" N, 56° 9' 7" W. Nouvelles caractéristiques : 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 40 secondes, au lieu de 3 éclats : 2 blancs et un rouge en 60 secondes.

La durée de chaque éclat et de chaque éclipse varie avec la distance.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe-Plate. — La sirène de la Pointe-Plate est arrêtée jusqu'à nouvel ordre. Le canon fonctionne toujours (un coup toutes les vingt minutes).

Jusqu'à nouvel avis le feu sera fixe en conservant les mêmes secteurs blancs et rouges.

Balises. — La bouée de la *Marne* est à sifflet et peinte en noir. Position : Lat. 46° 43' 42" N. Long. 56° 13' 36" W Greenwich.

Position de la bouée à sifflet de la *Grand-Basse* : Longitude 56° 06' 26" West Greenwich. — Latitude 46° 45' 52" Nord.

RADIOGRAMMES MÉTÉOROLOGIQUES

Le Poste de Saint-Pierre, indicatif F Q N, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 30 et à 13 h. 30 gmt.

Le Cap-Race, indicatif V C E, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un bulletin météorologique à 02 h. 15 et 14 h. 15.

Radiophare Galantry, position : 46° 45' 39" N et 56° 09' 22" O émet d'une façon continue en temps de brume sur entretenues, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres H Y R - - - - -

Poste de Louisbourg donne les indications de temps en anglais, à 13 heures et 4 heures matin (longueur d'onde 420).

BAZAR

de la Maison de Famille

TOUT CE DONT VOUS AUREZ BESOIN
: aux MEILLEURES CONDITIONS :